

3-1. Description de(s) l'action(s) phare(s) de l'année

ACTION N°

Remplir une fiche par action

Nouvelle action :

Renouvellement d'une action :

Présentation de l'action - Intitulé :

Objectifs et description de l'action :

- A quel(s) besoin(s) cela répond-il ?
- Qui a identifié ce besoin (l'association, les usagers, etc.) ?

Public bénéficiaire ?

Moyens mis en œuvre :

Zone géographique ou territoire de réalisation de l'action (quartier, commune, intercommunalité, département..... (préciser le nom du territoire)

Date de l'action, de mise en œuvre prévue (début) ou de la période (début et fin):

Le / / ou de / / à / /

Méthode d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs ci dessus :

Participation de la Ville d'Auray pour la réalisation de votre action (1 fiche par action) :

Nombre d'événements / an : (en extérieur et en salle)

⁹ Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables.

3-2. Budget prévisionnel de l'action n°

Le total des charges doit être égal au total des produits.

Année ou exercice 20

(Calcul automatique)

CHARGES	Montant (calcul automatique)	PRODUITS	Montant (calcul automatique)
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 – Achats		70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Prestations de services		Repas / Voyages / sorties	
Achats divers de matériels sportifs		Cours divers	
Autres fournitures, matières premières		Vente de produits dérivés ou finis	
		Produit des fêtes et spectacles	
61 - Services extérieurs			
Locations			
Entretien et réparation		74- Subventions d'exploitation	
Assurance		État : préciser le(s) ministère	
Frais de formations			
Engagement de compétition		Conseil Régional de Bretagne	
Documentation / secrétariat		Conseil Départemental du Morbihan	
		AQTA / Intercommunalité :	
		Commune d'Auray	
62 - Autres services extérieurs		- Autre commune :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		- Autre commune :	
Communication, Publicité, publication		- Autre commune :	
Déplacements, missions		- Autre commune :	
Services bancaires, autres		Organismes sociaux (détailler) :	
63 - Impôts et taxes		- CAF	
Impôts et taxes sur rémunération,		Fonds européens	
Autres impôts et taxes		-	
64- Charges de personnel		L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA -emplois aidés)	
Rémunération des personnels		Autres établissements publics	
Charges sociales		Aides privées	
Autres charges de personnel			
65- Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
66- Charges financières		Cotisations et Licences	
		Engagements	
67- Charges exceptionnelles		Sponsors, mécénats	
68- Dotation aux amortissements		76 - Produits financiers	
CHARGES INDIRECTES		78 – Reprises sur amortissements et	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86- Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL		TOTAL	
La subvention de € représente % du total des produits : (montant attribué/total des produits) x 100.			